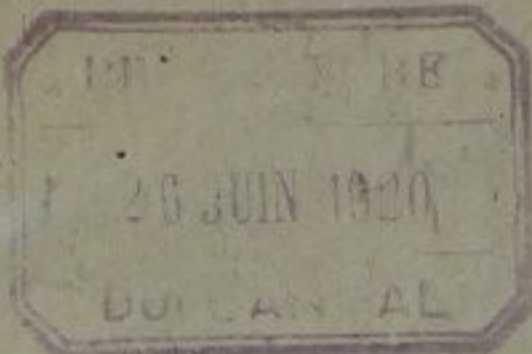


2^e Division

2^e Bureau



Aurillac, le 22 Juin 1920 A _____, le _____ 191

DEMANDE

RÉPONSE

LE PRÉFET DU CANTAL a l'honneur de prier
Monsieur le Sous-Préfet de Murat,
de vouloir bien lui faire
connaître d'urgence, si le
Préfet du Rhone, peut délivrer
sans inconvénient des passeports
pour l'Italie à Bernard
Achille et sa femme de
Coudat, qui sollicitent des
Lyon un avis favorable
par télégramme.

Après les renseignements
fournis par le Maire
de Coudat, la Préfecture
du Rhone peut délivrer
sans inconvénient des
passeports pour l'Italie
à Bernard Achille
et à sa femme.

Murat, le 25 Juin 1920

LE SOUS-PRÉFET

Georges Bijardel



Pour le Préfet,

Le Secrétaire général délégué,

[Signature]

Signification des principales indications éventuelles
pouvant figurer en tête de l'adresse.

- D..... = Urgent.
- Al..... = Remettre contre reçu.
- Pg..... = Accusé de réception.
- Rp..... = Réponse payée.
- Tc..... = Télégramme collationné.
- Mp..... = Remettre en mains propres.
- Xp..... = Expres payé.
- Nuit... = Remettre même pendant la nuit.
- Jour... = Remettre seulement pendant le jour.
- Ouv... = Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Indications de service.

C

ORGANISME.

REÇU EN.

DE MOTS.

DATE.

HEURE DE DÉPÔT.

REMARQUES DE SERVICE.

LYON 33011 20 21 14,45

21 juin 1920

ACHILLE BERNARD ET SA FEMME CONDAMNÉS EN IERS SOL LICITENT
AVIS FAVORABLE PAR TELEGRAMME PRÉFECTURE RHONE POUR
PASSEPORTS ITALIE REMERCIEMENTS

*Le 23 juin à 11 heures à Paris
Répon du*



Timbre à date.

N°

83